

France, Source [FONDACT](#)

[Projet de loi Pacte](#)

L'Assemblée nationale a adopté, en première lecture, le 9 octobre 2018, le projet de loi pour la croissance et la transformation des entreprises, qui entend notamment renforcer l'attractivité de l'épargne salariale, en particulier pour les PME. Les députés ont apporté plusieurs modifications au texte initial du gouvernement.

Lors de l'examen du texte, les députés **ont complété les mesures relatives à l'épargne salariale par de nouvelles dispositions**, dont certaines concerneront directement les entreprises et les salariés.

[Consulter la synthèse des nouvelles dispositions](#)